



TG/72/6

ORIGINAL : anglais

DATE : 2006-04-05

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

<p>SAULE</p> <p>Code UPOV : SALIX</p> <p><i>Salix</i>L.</p>
--

PRINCIPES DIRECTEURS
POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autre(s) nom(s) commun(s) * :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Salix</i> L.	Willow	Saule	Weide	Sauce

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS.....	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4 Protocole d'essai	4
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ.....	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité	5
4.3 Stabilité	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	5
6.1 Catégories des caractères	5
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5 Légende.....	6
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	7
8. EXPLICATION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	15
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères	15
8.2 Explications portant sur certains caractères	15
9. BIBLIOGRAPHIE.....	17
10. QUESTIONNAIRE	18

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Salix* L. de la famille *Salicaceae*.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de boutures aoûtées d'un diamètre d'au moins 1 cm et d'une longueur de 20 cm, ou de plantes d'un an bien enracinées. Les boutures aoûtées doivent être prélevées sur des pousses principales d'un an provenant des pieds-mères.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

30 boutures de rameau ou 15 plantes.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin du cycle de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties de plantes prélevées sur chacune de ces 10 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux cycles de végétation indépendants au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière au point ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés afin de faciliter la détermination de la distinction, il est utile de recourir à des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité du caractère ci-après pour le groupement des variétés :

a) Plante : sexe (caractère 1)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories des caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

(a)-(d) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	(a) Plant: sex	Plante: sexe	Pflanze: Geschlecht	Planta: sexo		
QL	dioecious female	dioïque femelle	zweihäusig weiblich	dioico femenino	Tora	1
	dioecious male	dioïque mâle	zweihäusig männlich	dioico masculino	Björn	2
	monoecious unisexual	monoïque unisexuée	einhäusig eingeschlechtlich	monoico unisexual		3
	monoecious hermaphrodite	monoïque hermaphrodite	einhäusig zwittrig	monoico hermafrodita		4
2. (*)	(a) Plant: spring foliation	Plante: débourrement	Pflanze: Frühjahrsaustrieb	Planta: foliación en primavera		
QN	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	I - 3 - 58	1
	early	précoce	früh	temprana	Godesberg	3
	medium	moyen	mittel	media	Metz	5
	late	tardif	spät	tardía	F - 65 - 02	7
	very late	très tardif	sehr spät	muy tardía	Mangahn	9
3. (*)	(b) Main shoot: attitude	Pousse principale: port	Haupttrieb: Haltung	Rama principal: postura		
PQ	straight	droit	gerade	recto	Bredevoort	1
	slightly curved	légèrement flexueux	schwach gebogen	ligeramente curvado	I - 3 - 58	2
	moderately curved	modérément flexueux	mäßig gebogen	moderamente curvado	Mittlerer Inn V	3
	strongly curved	fortement flexueux	stark gebogen	fuertement curvado	75/64 (<i>S. fragilis</i> L.)	4
	tortuous	tortueux	gewunden	tortuoso	Tortuosa	5

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
4.	(b) Main shoot: color in (c) middle third (sunny side)	Pousse principale: couleur au tiers moyen (face enseillée)	Haupttrieb: Farbe im mittleren Drittel (Sonnenseite)	Rama principal: color en el tercio medio (parte soleada)		
PQ	yellow	jaune	gelb	amarillo		1
	orange	orange	orange	naranja	Gelbe Dotterweide	2
	grey	gris	grau	gris		3
	grey green	gris vert	graugrün	verde gris		4
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Graupa 34	5
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	259/64 (<i>S. x smithiana</i> Willd.)	6
	brown green	brun vert	braungrün	marrón verdoso	I – 3– 58	7
	grey brown	brun gris	graubraun	marrón grisáceo		8
	red brown	brun rouge	rotbraun	marrón rojizo	Altenstadt 4	9
	brown	brun	braun	marrón	Straubinger Baumweide II	10
5.	(b) Main shoot: (c) hairiness	Pousse principale: pilosité	Haupttrieb: Behaarung	Rama principal: vellosidad		
QN	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Tordis	1
	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	strong	forte	stark	fuerte	Osk	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6.	(b) Main shoot: protrusion of lenticels	Pousse principale: protubérance des lenticelles	Haupttrieb: Hervorstehen der Lentizellen	Rama principal: protuberancia de lenticelas		
(+)						
QN	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak	faible	gering	débil	Olaf	3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	strong	forte	stark	grande	Sherwood	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
7.	(b) Main shoot: color of (c) leaf bud	Pousse principale: couleur du bourgeon à feuilles	Haupttrieb: Farbe der Blattknospe	Rama principal: color de la yema foliar		
PQ	light green	vert clair	hellgrün	verde claro		1
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio		2
	greenish brown	brun verdâtre	grünlichbraun	marrón verdoso	Gustaf	3
	brown	brun	braun	marrón	Björn, Orm	4
	reddish brown	brun rougeâtre	rötlichbraun	marrón rojizo	Stott 10	5
8.	(b) Main shoot: (c) hairiness of leaf bud	Pousse principale: pilosité du bourgeon à feuilles	Haupttrieb: Behaarung der Blattknospe	Rama principal: vellosidad de la yema foliar		
QN	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Armando	1
	weak	faible	gering	débil	Sherwood	3
	medium	moyenne	mittel	media	Nils	5
	strong	forte	stark	fuerte	Stott 10	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Osk	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
9. (*)	(b) Main shoot: number of branches longer than 5 cm	Pousse principale: nombre de rameaux de plus de 5 cm de long	Haupttrieb: Anzahl der Zweige, die länger als 5 cm sind	Rama principal: número de ramas de longitud superior a 5 cm		
QN	absent or very few	nul ou très petit	fehlend oder sehr gering	ausente o muy bajo	Altenstadt 4	1
	few	petit	gering	bajo	Mittlerer Inn III	3
	medium	moyen	mittel	medio	Bredevoort	5
	many	grand	groß	alto	Belders	7
	very many	très grand	sehr groß	muy alto	I - 3 - 58	9
10. (*)	(b) Branch: angle between first 5 cm of branch and main shoot in middle third of main shoot	Rameau: angle entre les 5 premiers centimètres du rameau et la pousse principale au tiers moyen de la pousse principale	Zweig: Winkel zwischen den ersten 5 cm des Zweiges und dem Haupttrieb im mittleren Drittel des Haupttriebes	Rama: ángulo entre los primeros 5 cm de la rama y la rama principal en el tercio medio de la rama principal		
QN	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño		1
	small	petit	klein	pequeño	Resolution	3
	medium	moyen	mittel	medio	Karin	5
	large	grand	groß	grande	Doris	7
	very large	très grand	sehr groß	muy grande		9
11. (*)	(b) Branch: attitude	Rameau: port	Zweig: Haltung	Rama: postura		
PQ	curved up	incurvé vers le haut	aufwärts gebogen	curvada hacia arriba	Orm	1
	straight	droit	gerade	recta	Olaf	2
	drooping	retombant	überhängend	colgante	Pendula	3
	first curved down, then curved up	incurvé vers le bas, puis vers le haut	erst abwärts, dann aufwärts gebogen	curvada primero hacia abajo y luego hacia arriba		4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
12.	(b) Branch: color (sunny side)	Rameau: couleur (face ensoleillée)	Zweig: Farbe (Sonnenseite)	Rama: color (parte soleada)		
PQ	yellow green	vert jaune	gelbgrün	verde amarillento		1
	grey green	gris vert	graugrün	verde-gris	Unn	2
	green	vert	grün	verde		3
	grey brown	brun gris	graubraun	marrón grisáceo	Stott 10	4
	red brown	brun rouge	rotbraun	marrón rojizo	Boberg	5
	brown	brun	braun	marrón	Karin	6
13.	(d) Leaf blade: length of midrib (*)	Limbe: longueur de la nervure principale	Blattspreite: Länge der Mittelrippe	Limbo: longitud del nervio central		
QN	very short	très courte	sehr kurz	muy pequeño	Armando	1
	short	courte	kurz	pequeño	Vidi	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Doris	5
	long	longue	lang	grande	A. Parfitt	7
	very long	très longue	sehr lang	muy grande		9
14.	(d) Leaf blade: width (*)	Limbe: largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN	very narrow	très étroit	sehr schmal	muy estrecho	Armando	1
	narrow	étroit	schmal	estrecho	Karin	3
	medium	moyen	mittel	medio	A. Parfitt	5
	broad	large	breit	ancho	Vidi	7
	very broad	très large	sehr breit	muy ancho		9
15.	(d) Leaf blade: position of maximum width	Limbe: position de la largeur maximale	Blattspreite: Position der maximalen Breite	Limbo: posición de la anchura máxima		
QN	below middle	en dessous du milieu	unterhalb der Mitte	debajo de la mitad	Karin	1
	approximately at middle	à peu près au milieu	etwa in der Mitte	aproximadamente en la mitad	Vidi	2
	above middle	au-dessus du milieu	oberhalb der Mitte	encima de la mitad	Pendula	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
16. (d) (*)(+)	Leaf blade: shape of base	Limbe: forme de la base	Blattspreite: Form der Basis	Limbo: forma de la base		
PQ	acuminate	acuminée	zugespitzt	acuminada		1
	acute	aiguë	spitz	aguda	Prinzeninsel Plön	2
	rounded	arrondie	abgerundet	redondeada	Super White	3
	obtuse	obtuse	rundlich keilförmig	obtusa		4
	truncate	tronquée	gerade	truncada		5
	cordate	cordiforme	herzförmig	cordiforme	SHS	6
17. (d)	Leaf blade: color of upper side	Limbe: couleur de la face supérieure	Blattspreite: Farbe der Oberseite	Limbo: color del haz		
PQ	yellow green	vert jaune	gelbgrün	verde amarillento	Gold Leaf	1
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro		2
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Flamingo, Hild	3
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro		4
	grey green	gris vert	graugrün	verde-gris		5
	blue green	bleu vert	blaugrün	verde azulado		6
	red green	vert rouge	rotgrün	verde rojizo		7
18. (d)	Leaf blade: hairiness of upper side	Limbe: pilosité de la face supérieure	Blattspreite: Behaarung der Oberseite	Limbo: vellosoidad del haz		
QN	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Flamingo	1
	weak	faible	gering	débil	Aud	3
	medium	moyenne	mittel	media	Hild	5
	strong	forte	stark	fuerte		7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
19. (d)	Leaf blade: hairiness of lower side	Limbe: pilosité de la face inférieure	Blattspreite: Behaarung der Unterseite	Limbo: velloso del envés		
QN	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak	faible	gering	débil	Flamingo	3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	strong	forte	stark	fuerte		7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Ivar, Sherwood	9
20. (*) (d)	Petiole: length	Pétiole: longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud		
QN	very short	très court	sehr kurz	muy corto		1
	short	court	kurz	corto	F-65-02	3
	medium	moyen	mittel	medio	Garonne 47	5
	long	long	lang	largo	259/64 (<i>S. x smithiana</i> Willd.)	7
	very long	très long	sehr lang	muy largo		9
21. (d)	Petiole: color of upper side	Pétiole: couleur de la face supérieure	Blattstiel: Farbe der Oberseite	Pecíolo: color del haz		
PQ	yellow green	vert jaune	gelbgrün	verde amarillento		1
	green	vert	grün	verde		2
	red green	vert rouge	rotgrün	verde rojizo		3
	violet green	vert violet	violettgrün	verde violeta	F-65-02, Garonne 47	4
22. (d)	Stipule: length	Stipule: longueur	Nebenblatt: Länge	Estípula: longitud		
QN	very short	très court	sehr kurz	muy corta		1
	short	court	kurz	corta	259/64 (<i>S. x smithiana</i> Willd.)	3
	medium	moyen	mittel	media	Super White	5
	long	long	lang	larga	Mangahn	7
	very long	très long	sehr lang	muy larga	Jodis	9

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
23. (d) Stipule: type	Stipule: type	Nebenblatt: Typ	Estípula: tipo		
(+)					
PQ type 1	type 1	Typ 1	tipo 1		1
type 2	type 2	Typ 2	tipo 2		2
type 3	type 3	Typ 3	tipo 3		3

8. Explication du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

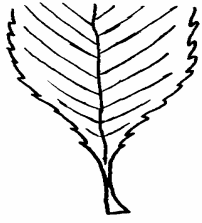
- (a) Des observations sur le sexe de la plante et le débourrement doivent être faites en début de croissance après la dormance hivernale.
- (b) Toutes les observations sur la pousse principale et les rameaux doivent être faites en automne.
- (c) La pilosité et la couleur de la pousse principale et du bourgeon à feuilles doivent être observées à 20 cm du sommet de la pousse principale.
- (d) Toutes les observations sur la feuille doivent être faites en milieu de période de croissance, sur des feuilles du tiers moyen du rameau principal.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

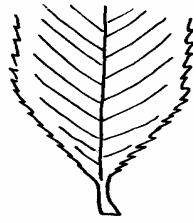
Ad. 6 : Pousse principale : protubérance des lenticelles

À observer sur le tiers moyen de la pousse principale.

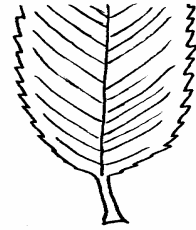
Ad. 16 : Limbe : forme de la base



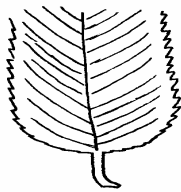
1
acuminée



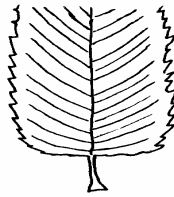
2
aiguë



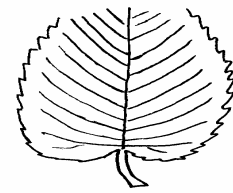
3
arrondie



4
obtuse



5
tronquée

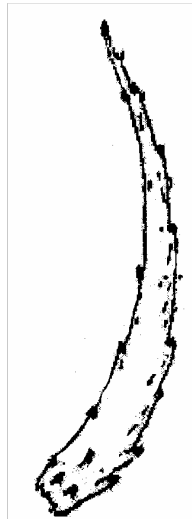


6
cordiforme

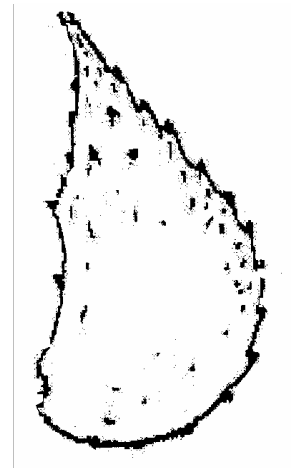
Ad. 23 : Stipule : type



type 1



type 2



type 3

9. Bibliographie

Newsholme, Christopher: Willows, the genus Salix, London, B. T. Batsford Ltd., Great Britain, 1992

Schiechl, H. M.: Weiden in der Praxis, Patzer Verlag, Hannover, 1992

10. Questionnaire

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="SalixL."/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Saule"/>	
1.3 Espèce (veuillez compléter)	<input type="text"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

- a) boutures []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) autre (veuillez préciser) []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Plante : sexe		
(1)		
dioïque femelle	Tora	1[]
dioïque mâle	Björn	2[]
monoïque unisexuée		3[]
monoïque hermaphrodite		4[]
5.2 Plante : débourrement		
(2)		
très précoce	I - 3 - 58	1[]
précoce	Godesberg	3[]
moyen	Metz	5[]
tardif	F - 65 - 02	7[]
très tardif	Mangahn	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Plante : foliation printanière</i>	<i>moyenne</i>	<i>précoce</i>

--

--

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Utilisation principale

a) plante ornementale []

b) production de biomasse []

7.4 Autres renseignements

Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) Oui [] Non []

b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) Oui [] Non []

c) culture de tissus Oui [] Non []

d) autres facteurs Oui [] Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]